

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2401)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 973

présenté par

M. Morel-À-L'Huissier, Mme Auconie, M. Demilly, Mme Descamps, M. Meyer Habib,  
M. Lagarde, M. Ledoux, Mme Magnier, M. Naegelen et M. Zumkeller

-----

**ARTICLE 11 BIS AA**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.